

Le Mémo

de la Table

9 octobre 2014

Projet de loi 10 : Une perte de pouvoir pour la population

Le 25 septembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a déposé le projet de loi 10 (PL-10) Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. Son contenu suscite plusieurs réactions et cela se poursuivra entre autres en commission parlementaire. Le mémoire de la Table est en préparation, mais dans l'intervalle, voici des informations/réflexions sur cet ambitieux projet de loi (165 articles et 70 pages).

Soulignons d'abord que le PL-10 ne modifie ni le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ni la section sur les organismes communautaires de la Loi actuelle (LSSSS articles 334 à 338). Il ne change rien au fonctionnement des OCASSS et à leur autonomie face au réseau; le financement des organismes locaux et régionaux continuera d'être attribué régionalement; quant aux organismes nationaux, ils continueront d'être financés par la direction du MSSS.

Des structures

Le PL-10 propose de grands chambardements dans la gestion du réseau. Les plus visibles concernent la fusion, dans chacune des régions, de l'agence et des établissements de santé de même que la création de nouvelles instances régionales pour les administrer : 20 Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). Selon la région, entre 5 et 19 établis-

sements seraient fusionnés au sein d'un CISSS; la région de Montréal serait divisée en 5 CISSS sous-régionaux.

Les CISSS remplaceraient les Agences régionales actuelles, mais sans en avoir toutes les responsabilités : ils veilleraient à la dispensation des services des établissements, mais en fonction d'orientations et de règles, notamment budgétaires, déterminées par le ministre. En d'autres termes, les CISSS appliqueront les décisions prises par le ministre, pas nécessairement par lui personnellement, mais par la direction administrative et politique du Ministère.

Le PL-10 mènerait à l'abolition des 172 CA d'établissements et de ceux des agences régionales. Actuellement, chaque établissement est dirigé par un CA formé d'une vingtaine de personnes et chaque agence d'un CA d'une quinzaine de personnes. Les deux réunissent différentes expertises, notamment celle du communautaire. Les CA des nouveaux CISSS seraient quant à eux formés de 12 à 13 personnes, possiblement rémunérées. L'adoption du PL-10 entraînerait donc la diminution de 1343 postes, bénévoles, de membres de CA, dont 890 (66%) représentent une suppression complète d'expertises citoyenne, communautaire et syndicale et une diminution des sièges réservés aux usagers. Cela n'est pas qu'une question de nombre; les décisions influant sur les services rendus à une population seront prises sans la contribution et l'expertise

Suite page suivante...

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la hauteur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Contenu de ce MEMO

- Projet de loi 10 : Une perte de pouvoir pour la population + Autres réactions sur le Projet de loi 10
- La Semaine nationale de visibilité de l'ACA : plus pertinente que jamais !
- Coupes à l'aide sociale - Et si on creusait là où il y a de l'argent ?
- Consultations de la Commission d'examen de la fiscalité : Pour se faire entendre, il faut se mobiliser!
- Manifestation le 31 octobre : L'austérité, une histoire d'horreur
- 3 Réactions de nos membres sur le forum sur l'intimidation
- Inconfort et itinérance - La quête d'une solution durable pour lutter contre l'itinérance
- 17 octobre : la 25e Nuit des sans-abri
- Qui, au gouvernement, défend les femmes ?
- 5 000 personnes marchent pour la prévention du suicide
- Pétition pour la sauvegarde de la politique familiale
- Les maisons de jeunes ont un nouvel « animateur en chef ». Premier mandat : promotion de la semaine !
- Journée nationale des centres de femmes du Québec
- Le Réseau Avantdecraquer.com, la porte d'entrée pour demander de l'aide
- Campagne du coquelicot blanc
- Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral
- Spectacle de marionnettes l'Hommencolère
- Prochaines sorties : barrées
- Qu'est-ce que le Cadre de référence en matière d'action communautaire et pourquoi s'y intéresser ?

Suite...

de la communauté en cause. Rappelons que la LSSSS précise que la population a son mot à dire dans la gestion et dans la prestation des services de santé et des services sociaux!

Ces chiffres ne disent pas tout des implications des fusions, car pour chaque établissement correspondent plusieurs points de services. Par exemple, un CSSS est déjà la réunion de plusieurs points de services (hôpitaux, CLSC, CHSLD, etc.), et un centre jeunesse, la réunion de plusieurs autres (centres de réadaptation, centres d'hébergement). Une fois les établissements d'une région fusionnés, les 13 membres du CA d'un CISSS administreraient en moyenne 78 points de services, allant de 26 (Centre-Île-Mtl) à 200 (Montérégie). Gros mandat! Il est à prévoir que ce nouveau fonctionnement nécessite d'ajouter du personnel. Il faut donc se demander quelles seront les véritables économies et si les services sociaux et la prévention seront négligés au profit des services curatifs.

Revenons au PSOC

La plupart des responsabilités qui étaient assumées par les agences pour les OCASSS seraient transférées aux CISSS. Ainsi, dans les cadres régionaux, les formulaires et les conventions PSOC, la mention « agence » serait remplacée par « CISSS ». Les OCASSS n'ont donc pas à craindre à ce niveau.

Dans une perspective d'harmonisation, le fait que le ministre dicterait davantage de règles qu'actuellement pourrait signifier la fin des différences de traitement qui créent des iniquités entre les OCASSS. Cependant, le besoin des régions d'avoir de la latitude ne disparaîtra pas. D'une certaine manière le PL-10 prouve que la régionalisation du PSOC n'empêche pas de dicter des lignes communes.

La suite

Soulignons que d'autres projets de loi s'ajouteront au PL-10; le ministre a notamment annoncé son intention d'instaurer le financement par activités. Il faudra y revenir, autant pour protéger la population que pour empêcher que cela n'affecte les principes du financement à la mission globale du PSOC.

Le PL-10 constitue un immense remodelage structurel et ce, même si la dernière refonte en profondeur du système, en 2003, n'a pas été véritablement évaluée. Qui plus est, nous avons très peu de temps pour réagir, le gouvernement visant une application dès le 1er avril 2015. S'il n'est pas certain que la population y gagne, en terme de services, il est clair qu'elle en perd en terme de pouvoir et de démocratie.

Pour en savoir plus sur le PL-10 : <http://bit.ly/1vWWWJjc>

Autres réactions sur le Projet de loi 10

Encore des listes d'attente pour la population !



La Coalition solidarité santé, dont la Table est membre, se désole que le Projet de loi 10 ne serve que le ministre lui-même et son gouvernement, sans répondre aux besoins de la population. Selon la Coalition, le PL 10 ne diminuera pas les listes d'attente, pas plus qu'il ne renforcera les services de première ligne ni ne fournira un médecin de famille à ceux et celles qui n'en ont pas.

Pour Solidarité santé, malgré toutes les belles promesses et déclarations faites depuis plus de 6 mois, force est de constater que prendre soin de la population et des plus démunis arrive loin derrière les coupures de budget et l'atteinte du déficit zéro dans les priorités de ce gouvernement.

<http://www.cssante.com/node/488>

Une centralisation inégalée



Pour les regroupements régionaux qui représentent les organismes communautaires, l'annonce de la nouvelle réforme pourrait avoir des conséquences néfastes pour le milieu communautaire, mais également pour l'ensemble de la population.

La CTROC se demande ce qu'il adviendra de la régionalisation des soins de santé qui visait à adapter les services offerts aux besoins spécifiques de chaque région. La centralisation inégalée des pouvoirs dans les mains du ministre et de conseils d'administration nommés par ce dernier est assurément une menace au fonctionnement démocratique et le maintien d'une cohérence régionale dans divers dossiers.

<http://bit.ly/1t3dIZJ>

La réforme du Docteur Barrette, une de plus...



Le projet de Loi 10 suscite aussi de grands questionnements auprès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), cette dernière étant membre de la Table. Depuis les trente dernières années, il faut dire que des réformes et des restructurations, notre mouvement associatif en a vu plus d'une. Une de plus en effet!

Ces changements et réformes tous azimuts ont toujours été motivés et justifiés, aux dires de nos dirigeants, pour positionner le patient et la personne au cœur des priorités. Diminuer la lourdeur administrative et financière ne peut qu'être un objectif louable. Toutefois, au fil des ans, et ce malgré des annonces hautement médiatisées, les personnes en situation de handicap et leurs familles ne perçoivent que très rarement (pour ne pas dire jamais) les avancées et les bienfaits dans leur quotidien. <http://bit.ly/1qjnPNO>

Vulnérabilité accrue par l'optimisation du réseau de la santé et des services sociaux ?



L'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA), membre de la Table, se préoccupe que les populations dites à risque soient davantage vulnérabilisées par «l'optimisation» du Réseau.

«Nous espérons que ce changement de culture au profit des usagers, proposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, permettra enfin de répondre adéquatement aux besoins des plus vulnérables de notre société. Les expériences précédentes de réforme du système de santé (virage ambulatoire, création des CSSS, etc.) ne semblent pas avoir donné les résultats escomptés. Les groupes communautaires et les CCA en particulier craignent de faire les frais de cette nouvelle réforme si l'accessibilité aux services n'est pas améliorée. Lorsque l'accès aux services est déficient, les groupes communautaires se retrouvent en première ligne pour répondre aux besoins des plus vulnérables» mentionne monsieur André Guérard, directeur général de l'AQCCA.

<http://bit.ly/1sgqwVf>

La Semaine nationale de visibilité de l'ACA : plus pertinente que jamais !

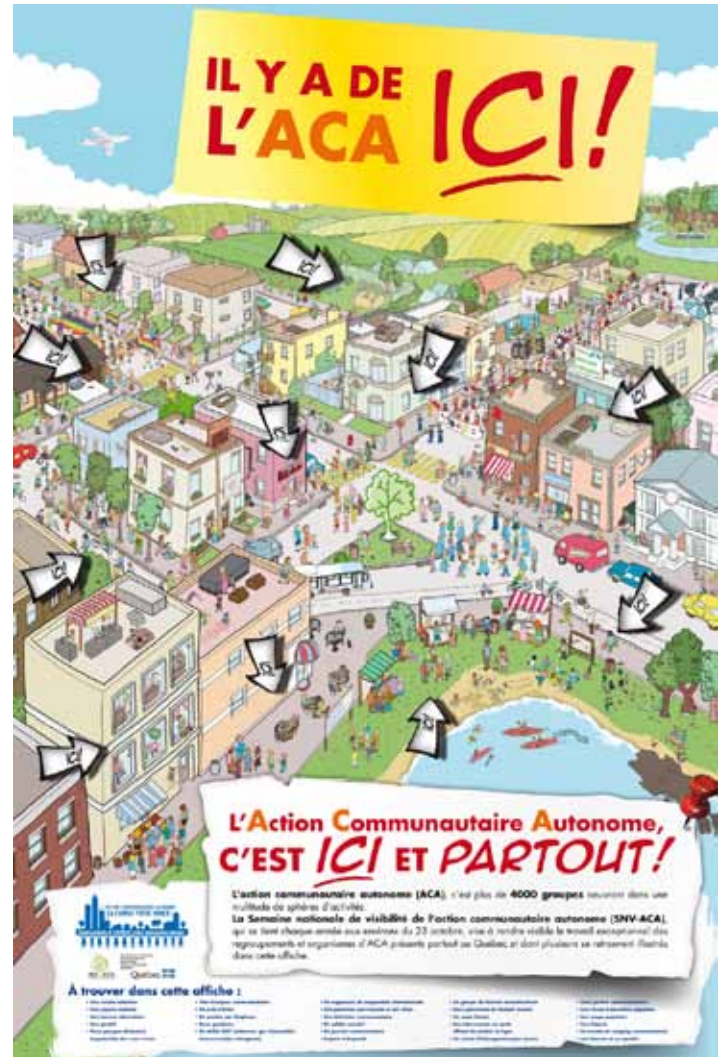
En cette période d'austérité budgétaire programmée, gracieuseté du gouvernement libéral, la Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA) prend une importance stratégique toute particulière cette année.

Cette semaine aura lieu du 19 au 25 octobre. Et cette année, le 20 octobre, de 9h à 11h30, c'est tout le Québec qui sera en mesure de lancer la semaine grâce à la magie de l'internet et la collaboration d'organismes qui sauront organiser un volet régional du dit lancement. Pour ce qui est du lancement « national » de la semaine, il se tiendra à l'Écomusée du Fier Monde. Rendez-vous à 9h30 au 2050 Rue Amherst, Montréal, QC H2L 3L8.

Des outils promotionnels

Afin de faciliter la visibilité de l'ACA, de fortifier notre sentiment d'appartenance et d'être en mesure de démontrer publiquement notre fierté faire partie de ce grand mouvement, des outils promotionnels sont disponibles. En plus des affiches que vous connaissez déjà, des macarons, des post-its et des autocollants portant le slogan "Il y a de l'ACA ici!" ont été produits ! Puis, pour Internet, un site web de la semaine nationale est en ligne (<http://www.snv-aca.org>) et un bandeau/vignette Facebook/Twitter sont à diffuser sans modération (aussi disponible sur ce site).

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1seEEPB>



Coupes à l'aide sociale - Et si on creusait là où il y a de l'argent ?

Dans le dernier ballon d'essai du gouvernement libéral, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) fait planer la possibilité de nouvelles coupures, justifiées par une série de préjugés afin de voir la réaction de la population à cette initiative. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) souhaite informer le gouvernement actuel qu'il n'y a pas d'argent à aller chercher chez les personnes les plus appauvries de notre société ni dans les services qui leur sont offerts. Le FCPASQ déplore que

le gouvernement cible encore les populations les plus vulnérables pour faire des économies de bouts de chandelles au lieu d'adopter des mesures fiscales équitables.

« Toute compression visant des personnes qui vivent dans la grande pauvreté est inacceptable alors que des alternatives existent, comme de rétablir la taxe sur le capital des entreprises financières » s'exclame Amélie Châteauneuf, porte-parole du FCPASQ. <http://bit.ly/ZRsm46>

Consultations de la Commission d'examen de la fiscalité : Pour se faire entendre, il faut se mobiliser!

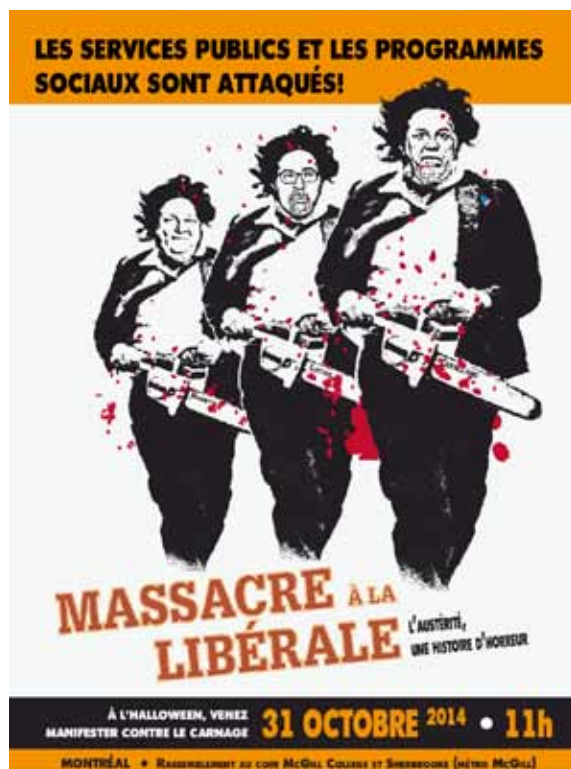
Pendant que la commission sur la révision des programmes, avec qui elle collabore de près, doit trouver 3,2 milliards \$, on le devine, en coupant des programmes, la commission sur la fiscalité a comme mandat d'aller chercher un maigre 650 million \$. Le fameux dialogue social est bien mal parti! En revoyant pour vrai la fiscalité, c'est plusieurs milliards \$ par année qu'on pourrait aller chercher, sans tarifier et taxer les services publics, et cela éviterait carrément de couper dans les services publics et les programmes sociaux.

La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise tiendra des consultations publiques dans les prochaines semaines, et des forums citoyens dans les prochains jours. Les groupes sociaux se feront entendre à l'extérieur des audiences publiques de la Commission sur la fiscalité. Faisons contrepoids au discours fataliste tenu par le gouvernement, faisons circuler le message : nous avons les moyens de faire autrement ! À Montréal, au premier jour des consultations publiques, le 20 octobre.

<http://bit.ly/1vXiE9U>



Manifestation le 31 octobre : L'austérité, une histoire d'horreur



La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, dont la Table est membre et très impliquée, organise une grande manifestation à Montréal le 31 octobre, sous le thème « l'austérité, une histoire d'horreur » (11h, au coin des rues McGill et Sherbrooke). Soyons-y pour dénoncer l'austérité ! Le 31 octobre, c'est l'halloween, ce sera donc une action déguisée! Soyez créatifs et transmettez des photos de vos déguisements à financementocasss@gmail.com, elles seront diffusées sur la page facebook de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire.

Cette action fait partie du plan d'action de la campagne Je tiens à ma communauté, Je soutiens le communautaire. Nous y exprimerons notre solidarité avec les mouvements progressistes et mettrons de l'avant nos revendications spécifiques. Apportez vos bannières de la campagne, vos affiches utilisées lors de d'autres actions de la campagne, portez les éléments qui vous identifient comme groupe communautaire. Le point de ralliement du contingent Je tiens à ma communauté, Je soutiens le communautaire sera au coin des rues Maisonneuve (côté Ouest) et McGill (côté Nord) à 10h45. Pour télécharger le matériel, obtenir plus d'information sur les transports : <http://bit.ly/1ouYShF>

ENSEMBLE CONTRE

3 Réactions de nos membres

Forum sur l'intimidation

l'intimidation!

Des retombées concrètes attendues

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale salue l'initiative du gouvernement de tenir ce Forum. Il espère qu'il entraînera des retombées concrètes pour lutter contre l'intimidation, notamment la mise en place de protocoles d'intervention et de la formation pour le personnel scolaire pour mieux intervenir auprès des intimidateurs comme des victimes.

Les maisons pour femmes victimes de violence conjugale se préoccupe de la question de l'intimidation et de la violence à l'école. La raison en est simple : prévenir l'intimidation, c'est aussi prévenir la violence conjugale. En effet, plusieurs études le démontrent, les jeunes qui commettent des actes d'intimidation auprès de leurs camarades de classe seront nombreux à exercer de la violence dans leurs relations amoureuses à l'adolescence et de la violence conjugale ou sexuelle à l'âge adulte. <http://maisons-femmes.qc.ca/?p=2039>

Pour des espaces d'apprentissage positif

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) et le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), s'unissent pour saluer l'initiative gouvernementale entourant ce Forum. Cette forme de violence a un impact durable chez celles et ceux qui la subissent et entraîne bien souvent l'apparition de plusieurs problèmes sérieux. Par leur approche globale, les Maisons de jeunes ainsi que les Auberges du cœur permettent à plusieurs jeunes de s'en sortir.

Au-delà de l'intimidation, ils espèrent que le gouvernement se penche plus globalement sur les autres facteurs d'exclusion des jeunes qui se trouvent en difficulté et dans des situations de grande précarité (sous-scolarisation, pauvreté, difficulté d'accès au logement). Ils espèrent trouver dans la future Stratégie d'action jeunesse une vision gouvernementale aussi globale et courageuse que pour la lutte à l'intimidation, soit un ensemble de mesures pour soutenir les jeunes dans leurs parcours de vie. <http://rmjq.org/communiques/>

Des inquiétudes demeurent !

À l'issu du Forum, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) croit fermement que la prévention de toutes les formes de violence faite aux enfants demeure l'une des stratégies les plus efficaces pour lutter contre l'intimidation. Toutefois, cela ne transparait pas dans la synthèse du Forum. D'ailleurs, la formule du forum est-elle la meilleure façon d'aborder cette problématique? Pourquoi ne pas privilégier un groupe de travail qui aurait impliqué des personnes et des organismes ayant développé une expertise sur le sujet ? Cette expertise, elle existe au Québec !

Face à l'omniprésence du dossier de l'intimidation dans les médias et les actions gouvernementales, le ROEQ souhaite rappeler l'importance de ne pas occulter la violence des adultes envers les enfants. La lutte à l'intimidation doit passer par une sensibilisation globale face à toutes formes de violence pour être réellement efficace.

Malgré l'importance de leurs actions et les témoignages positifs reçus au fil des ans, les membres du ROEQ craignent que les coupures financières annoncées par le gouvernement affectent leurs différentes collaborations dans le travail de sensibilisation et de prévention de la violence. <http://bit.ly/1oS5abs>

INCONFORT ET ITINÉRANCE

LA QUÊTE D'UNE SOLUTION DURABLE POUR LUTTER CONTRE L'ITINÉRANCE



Voici un extrait de la lettre ouverte écrite par madame Johanne Cooper, présidente du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, un regroupement membre de la Table. Pour faire la lecture de la lettre complète : <http://bit.ly/1pVa7k4>. Aussi à écouter, une entrevue de La Presse Plus avec madame Cooper sur cette question : <http://bit.ly/1oUrYaP>

Nous aimerions défaire certains mythes véhiculés dans l'article «Le confort et l'itinérance ou Fermer des refuges pour vaincre l'itinérance» (La Presse, 15 septembre 2014).

Selon nous, il serait faux de croire au maintien du cycle de l'itinérance par le confort, la gratuité et l'accessibilité à des ressources.

En effet, l'article dépeint un portrait de l'itinérance avec une lunette particulière d'un homme qui expérimente cette situation dans un cadre préétabli, partiel et temporaire. S'en trouve ainsi oublié tout un pan de la problématique, soit sa durée dans le temps, les différentes situations d'itinérance, les causes structurelles et sociales ainsi que la situation des femmes, des autochtones, des jeunes, etc. De plus, « confort », « gratuité », « oasis », « hôtels 5 étoiles » sont autant de mots imagés qui invitent les lecteurs à croire que l'itinérance est un mode de vie facile. Pourtant il n'en est rien.

17 OCTOBRE : LA 25^E NUIT DES SANS-ABRI

Vendredi le 17 octobre se tiendra la 25^e Nuit des sans-abri. Pour l'occasion, ce sont des centaines d'organismes communautaires (dont plusieurs auberges du cœur et organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes) et leurs partenaires (villes, CSSS, entreprises) qui organisent une Nuit des sans-abri dans plus de 30 villes à travers le Québec.

La Nuit des sans-abri est un événement de sensibilisation à la situation de pauvreté, de désaffiliation sociale et d'itinérance qui confronte de plus en plus de Québécois.

<http://www.nuitdessansabri.com/>



Qui, au gouvernement, défend les femmes ?

Le 6 octobre dernier, à quelques heures d'une rencontre avec le Secrétariat à la Condition féminine (SCF) sur la révision de programmes du gouvernement du Québec en l'absence de la ministre à la Condition féminine, les regroupements nationaux, dont plusieurs membres de la Table, ont décidé de rendre public leurs soucis quant aux orientations du gouvernement.

Les regroupements nationaux des groupes de femmes du Québec se demandent qui au sein du gouvernement défend les intérêts des femmes. Le saccage des services publics ne fera qu'empirer la situation des femmes. « Les coupures actuelles

et la révision de programmes impliquent une nette régression sur les avancées des trente dernières années du féminisme » dénoncent les regroupements. « Le gouvernement ne semble ni documenter ni se soucier des impacts, présents et à venir, sur les femmes et sur leur droit à l'égalité. » s'étonnent-elles.

Les groupes seront à la mobilisation du 31 octobre prévue par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour dénoncer le faux dialogue social et le saccage en cours et pour clamer « L'austérité est un mensonge ». <http://bit.ly/Zu6dll>

5 000 personnes marchent pour la prévention du suicide

Le 28 septembre dernier, 5 000 personnes ont envahi les rues de Granby afin de marcher pour la prévention du suicide. Cette mobilisation d'envergure, initiée par les auteurs et producteurs du téléroman Yamaska, a sans contredit été un moment marquant, empreint d'émotion et de conviction. Il s'agit même d'un des plus importants rassemblements pour la cause dans l'histoire du Québec.

5 000 personnes ont pris fermement position pour que le suicide ne soit plus une option. Cette volonté collective de tout mettre en œuvre pour prévenir ces drames ne peut plus être ignorée», a affirmé Jérôme Gaudreault, directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), un regroupement membre de la Table. <http://bit.ly/1si362H>



Pétition pour la sauvegarde de la politique familiale

La Fédération des femmes du Québec appelle à la signature d'une pétition pour la sauvegarde de la politique familiale, initiée par l'association québécoise des CPE. Cette pétition peut être signée sur le site de l'assemblée nationale d'ici au 31 octobre. <http://bit.ly/1r1g6Jq>

Au Québec, la politique familiale s'articule autour de différentes mesures dont des services de garde à contribution réduite; des mesures universelles de soutien aux enfants; des mesures de soutien financier, particulièrement pour les familles à faible revenu; des mesures de conciliation travail-famille; et des mesures pour les familles qui ont des besoins particuliers.

Les maisons de jeunes ont un nouvel « animateur en chef » Son premier mandat sera de promotion la semaine des maisons de jeunes du 13 au 19 octobre !



L'humoriste Étienne Dano se joint à la grande famille du Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), un regroupement membre de la Table, en recevant le titre honorifique d'animateur en chef. Ancien animateur en maison de

jeunes, il connaît bien la réalité de ces organismes, qu'il désire maintenant appuyer en tant que porte-parole officiel. Le nouvel animateur en chef est très enthousiaste par son premier mandat, soit celui de faire la promotion de la Semaine des maisons de jeunes, qui se tiendra du 13 au 19 octobre prochain. Plusieurs activités à teneur culturelles, communautaires, artistiques ou sportives auront lieu partout au Québec pour l'occasion. Gratuites et ouvertes au public, elles permettront de faire connaître la mission des maisons de jeunes, de créer des ponts avec la communauté et de faire valoir les bons coups des adolescents. « C'est l'occasion idéale pour la population d'aller faire un tour dans la maison de jeunes de son coin et de jaser avec le personnel et les jeunes » dit-il. « Je participerai moi-même à quelques-unes d'entre elles et je vous invite à faire de même et à venir me rencontrer » ajoute-t-il. La programmation complète des activités est disponible au <http://www.rmjq.org/semaine>.

Journée nationale des centres de femmes du Québec



Comme à chaque année depuis 2003, la Journée nationale des centres de femmes est soulignée le 1er mardi d'octobre partout à travers la province. À cette occasion, qui s'est tenue mar-

di dernier, L'R des centres de femmes du Québec, un regroupement membre de la Table, et ses 94 membres a invité la population à des activités pour mieux les découvrir et savourer le plaisir d'être féministe!

C'est quoi, un centre de femmes?

Dans toutes les régions du Québec, il y a des centres de femmes dynamiques gérés par et pour des femmes. Ce sont

des lieux accueillants où des femmes de tous âges, vivant des situations diverses, se rencontrent, s'informent, discutent, s'enthousiasment et agissent pour changer le monde et les conditions de vie des femmes. Les centres offrent aussi des services d'aide individuelle et de groupe, des activités qui favorisent l'autonomie des femmes et l'atteinte d'une réelle égalité entre les sexes.

Reprenre du pouvoir sur nos vies au cœur du monde que nous voulons bâtir

Les solidarités que nous tissons dans les centres de femmes sont autant de preuves que le monde que nous voulons bâtir est possible. Tels les échos d'un monde à venir, ces solidarités résonnent au quotidien dans les centres. Mais elles forment aussi un filet qui nous soutient, un nid dans lequel nous reprenons du pouvoir sur nos vies. <http://bit.ly/1rZOa6N>

Le Réseau Avantdecraquer.com

la porte d'entrée pour demander de l'aide

La Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM), un regroupement membre de la Table, profite de la semaine de sensibilisation aux maladies mentales, qui se déroule du 5 au 11 octobre, pour informer la population de l'expertise et de la qualité des services offerts par ses 40 associations membres réparties partout au Québec. Il s'agit de groupes communautaires qui soutiennent les membres de l'entourage des personnes atteintes de maladie mentale.

Combattre les préjugés à l'endroit des organismes communautaires

En 2014, les préjugés persistent toujours à l'endroit de la maladie mentale et des personnes qui en sont atteintes. Hélas, les groupes communautaires en sont également victimes. Généralement, ces préjugés empêchent des membres de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale à demander de l'aide auprès d'un organisme communautaire pourtant en mesure d'offrir du soutien.

Avantdecraquer.com, un réseau d'excellence de 40 associations membres

La 21^{ème} campagne d'information vise à mieux faire connaître ces organismes qui offrent l'écoute, le soutien

et l'aide urgente auprès de membres de l'entourage. Les groupes communautaires font la différence quand la maladie mentale frappe, au moment où ça compte.

Des capsules web regroupant cette année des professionnels et des intervenants qui viennent en aide aux membres de l'entourage seront diffusées. De plus, un journal web spécial édition sera aussi mis en ligne pour démystifier la maladie mentale et pour faire connaître l'expertise des groupes communautaires.



Campagne du coquelicot blanc



La Ligue des droits et libertés, une organisation dont la Table est membre, appuie la campagne du coquelicot blanc et vous invite à en faire de même.

Alors que le Canada fait la promotion du militarisme et emprunte de

plus en plus souvent le chemin de la guerre, la commémoration des morts passées ne doit pas servir à justifier en douce les morts des récentes années et celles qui surviendront inévitablement si la tendance militariste se poursuit.

À la mémoire de toutes les victimes de la guerre et pour bien marquer notre opposition aux guerres actuelles et notre volonté d'en finir avec ce fléau. Le 11 novembre : portons le coquelicot blanc! Pour informations ou pour vous procurer des coquelicots blancs : info@echecalaguerre.org

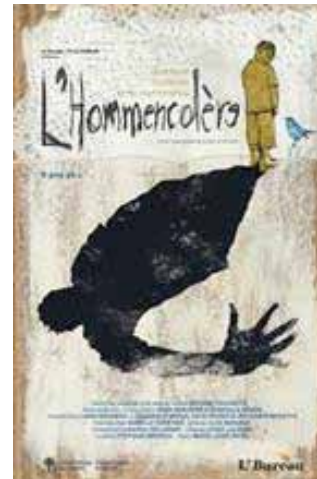
Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral



Ayant pour objectif de sensibiliser la population au traumatisme craniocérébral et ses conséquences, cette semaine a lieu cette année du 19 au 25 octobre 2014. Des activités de sensibilisation auront lieu dans les toutes les régions du Québec, grâce à la collaboration des associations régionales du regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales, un regroupement membre de la

Table. Programmation à venir. <http://bit.ly/1BXa25f>

Spectacle de marionnettes l'Homme-colère



L'association à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, un regroupement membre de la Table, travaille actuellement en collaboration avec Le Bureau – Firme théâtrale sur un spectacle de marionnettes et de théâtre d'ombre, intitulé «L'Homme-colère». Cette pièce aborde la problématique de la violence conjugale du point de vue de l'enfant témoin de la violence de

son père envers sa mère. Ce spectacle cherche à présenter avec sensibilité et respect une réalité rarement montrée sur scène, mais qui pourtant est toujours vécue par bon nombre d'enfants. <http://bit.ly/1vPhazB>

Prochaines sorties : barrées



À partir de l'expérience et du point de vue d'un groupe de personnes qui vivent au Québec de prestations d'aide sociale, ce documentaire du Groupe de recherche et de

formation sur la pauvreté au Québec illustre comment différentes barrières socio-économiques entraînent et maintiennent dans la pauvreté. Cet outil de sensibilisation s'attaque aux préjugés que subissent les personnes qui vivent dans la pauvreté et en particulier les personnes assistées sociales. Il est aussi utilisable dans une démarche conscientisante avec des personnes qui subissent elles-mêmes la pauvreté. Deux guides d'animation, correspondant à chacun de ces objectifs, accompagnent le film. En complément d'information, voyez aussi leurs documents sur le processus d'action collective et sur le revenu social universel garanti. <http://bit.ly/1sgpRmt>

Qu'est-ce que le Cadre de référence en matière d'action communautaire et pourquoi s'y intéresser ?



La production par le gouvernement d'un Cadre de référence en matière d'action communautaire autonome ne cesse de se prolonger. En parallèle, nombreux ont été ceux et celles qui souhaitent de l'aide pour se retrouver dans ce processus sommes toutes assez laborieux. Pour ce faire, le RQ-ACA, réseau où la

Table est membre, a préparé un document explicatif sur ce qu'est ce Cadre de référence, quels en sont les principaux enjeux, quel rôle joue le RQ-ACA et les organismes d'ACA dans ce processus et où en sont rendus les travaux. Bonne lecture ! <http://www.rq-aca.org/?p=2515>